MÉLANGES GÉNÉALOGIQUES

No. 3 (révisé)

28 juin, 1997

Patriotes, Bureaucrates et Chouayens: mes ancêtres à l'époque des rébellions de 1837-381

Introduction

La première partie du 19ème siècle, entre l'Acte Constitutionnel de 1791 et l'Acte d'Union de 1841, est une des périodes les plus complexes et mouvementées de l'histoire canadienne d'après la conquête. Suivant de peu les révolutions américaines et françaises, elle voit les idées démocratiques commencer à remuer une société longtemps dominée par un système seigneurial paternaliste et une l'église qui s'immisce dans tous les aspects de la vie politique, sociale, et économique. L'homogénéité ethnique et culturelle de la société canadienne est menacée par l'arrivée d'un nombre croissant d'immigrants anglais, écossais, et irlandais qui accaparent les terres, le commerce, et le gouvernement.

Peu de questions historiques sont aussi controversées que les causes des rébellions de 1837-8, et je ne prétend pas y contribuer une analyse originale. Mon objectif se limite à situer mes ancêtres dans les grands courants de l'époque. Bien qu'on ne retrouve dans la famille aucun des révolutionnaires dont tous connaissent les noms — les Louis-Joseph Papineau, Ludger Duvernay, Wolfred et Robert Nelson, Edmund-Bailey O'Callaghan, Denis-Benjamin Viger, et les futurs premiers ministres Louis-Hippolyte La Fontaine et George-Etienne Cartier², j'ai pu retracer la présence d'une quinzaine de personnages quand même très importants, représentant presque tous les mouvements politiques de l'époque.

Les activités du mouvement patriote ont été concentrées dans la région de Montréal, peut-être parce que Montréal était déjà le centre économique du Canada, mais aussi parce qu'on y retrouvait une population anglophone

¹ Ce document et d'autres de la série des *Mélanges Généalogiques* sont disponibles sur ma page web http://www.ai.sri.com/~perrault/genealogy/genealogy.html

² Note orthographique: La Fontaine a été baptisé Hypolite et signait LaFontaine. Cartier a été nommé d'après le roi George III, d'où l'orthographie anglaise.

importante. Comme on le verra, la branche Perrault de ma famille, toute de Montréal, a été fortement impliquée du côté des patriotes, alors que mes ancêtres Beaubien, surtout de la région de Québec, ont pris des positions plus sympathiques à l'establishment.

Dans la prochaine section, je présente les principaux personnages et leurs activités jusqu'à la fin de l'année 1830 ainsi que les grandes lignes du conflit. Le coeur de ce *Mélange* est une chronologie de la période allant de 1831 jusqu'à l'Acte d'Union en 1841, soulignant le rôle joué par les membres de la famille. Nous verrons finalement ce qu'ils sont devenus après 1841.

Le dramatis personnae

Bien que la diversité et la complexité des questions en jeu ait crées un grand nombre de mouvements d'opinion, nos personnages tombent quand même dans cinq groupes majeurs, pour lesquels je me servirai des termes de l'époque: les *patriotes*, membres du parti éponyme, mené par Louis-Joseph Papineau; les *bureaucrates*, nom donné surtout aux britanniques qui représentaient le statu quo – marchands, représentants de la Couronne, et officiers du gouvernement; les *loyalistes*, immigrants d'origine britannique qui s'opposèrent aux patriotes; les *chouayens*, terme d'opprobre désignant les canadiens "vendus" au pouvoir; et les *modérés*, des canadiens³ qui pour diverses raisons se retrouvaient entre les extrêmes.

Les Patriotes

Tous les patriotes, sauf un, dans notre récit sont de la famille de mon arrière-grand-père Joseph-Ovide Perrault⁴ (1866-1923), fils de Henri-Maurice Perrault (1828-1903), l'architecte de l'hôtel de ville de Montréal, et de M. Louise Octavie Masson (1835-1884). Le Tableau 1 montre les membres d'un premier groupe, parmi les ancêtres d'Henri-Maurice Perrault⁵. La plupart sont des proches de son grand-père, Isidore Julien Perrault (1773-1837), un prospère marchand de bois à Montréal et agent de la ligne de diligences entre Montréal et Québec, décédé le 16 mai 1837, six mois seulement avant les affrontements de 1837.

³ Le terme *canadien* à l'époque est synonyme de canadien-français, et c'est dans ce sens que nous nous en servirons.

⁴ Afin de faciliter la reconnaissance du rapport des personnages mentionnés dans ces Mélanges, mes ancêtres directs paraissent en caractères gras, les descendants de mes ancêtres directs paraissent en PETITES MAJUSCULES, et les époux des ancêtres directs et indirects qui ne sont pas ancêtres directs paraissent en *caractères italiques*. On trouvera en appendice un tableau de mes ancetres jusqu'à la cinquième génération.

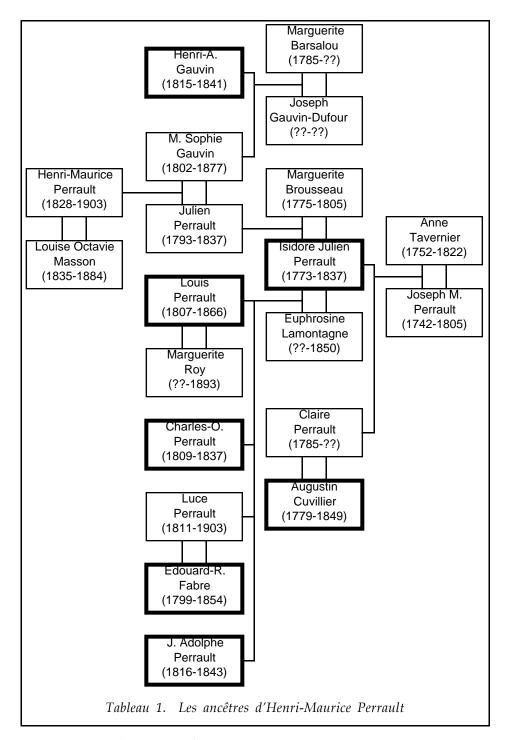
⁵ Les doubles lignes verticales relient les membres d'un couple. Les enfants du couple sont à gauche de leurs parents. Les boites grasses sont celles des personnages qui sont les sujets de cette histoire.

Julien Perrault (1793-1846), le père d'Henri-Maurice, était son fils aîné, par son premier mariage à Marguerite Brousseau. En 1806, Isidore Julien s'est remarié à *Euphrosine Lamontagne*, avec qui il a eu cinq enfants, dont les aînés étaient Louis, Charles-Ovide, Luce et Joseph Adolphe.

Louis Perrault (1807-1866) était imprimeur. Son importance dans notre histoire tient du fait qu'il ait été le fondateur (avec son beau-frère Edouard-Raymond Fabre, q.v.) et l'éditeur du *Vindicator*, journal patriote de langue anglaise publié à Montréal dont Filteau dit:

"Dans les rangs des publications patriotes, il faut placer à l'avant-garde, le *Vindicator*. Ce rang lui revient à cause de sa violence. L'imprimeur Louis Perrault en était le propriétaire et l'éditeur. Ce journal, auquel Daniel Tracey avait insufflé un esprit de partisanerie excessive, possédait depuis quelques années comme rédacteur Edward-Burke O'Callaghan [sic]. Figure assez singulière que cet Irlandais éduqué en partie à Paris, en partie a Québec: maigre, pâle, sans élégance, aux yeux vifs, brûlés d'une flamme ardente, causeur étincelant, dit-on, orateur passionné, incliné à la démagogie, plume caustique, railleuse, à l'épigramme facile, à la riposte d'une violence outrée, irréductible adversaire du gouvernement, manquant du sens de la mesure, très attiré déjà vers les Etats-Unis, annexionniste même. Il enflammait ses partisans anglais par ses appels inconsidérés à la violence. Dès mars 1836, il conseillait aux Patriotes de se procurer des fusils et d'apprendre à s'en servir." [Filteau, p. 197]

Charles-Ovide Perrault (1809-1837), le cadet, a étudié le droit chez Toussaint Peltier, un autre patriote. Il fut admis au barreau en 1832 et s'est plus tard associé à son élève, André Ouimet, lui aussi patriote. En 1828, il fut élu membre de l'Assemblée législative dans le comté de Vaudreuil. En 1836, il se battit en duel contre Clément-Charles Sabrevois de Bleury, un chouayen membre de l'Assemblée (qui devait prendre plaisir à ces petits jeux puisqu'il s'était déjà battu l'année précédente contre Ludger Duvernay, membre de l'Assemblée et directeur du journal patriote français, *La Minerve*). Le 25 juillet 1837, il épousa Mathilde Roy, fille de Charles Fleury Roy.



La benjamine, Luce (1811-1903), a marié, à l'age de 15 ans, *Edouard-Raymond Fabre*, et ils eurent 11 enfants dont 5 survécurent. Fabre est né en 1799 dans une famille modeste. Après ses études au Petit Séminaire, il alla travailler à la quincaillerie d'Arthur Webster, où il apprit les rudiments du monde des affaires dans lequel il passa toute sa vie. Il devint ami d'Hector Bossange, le fils d'un libraire parisien, qui était venu s'installer à Montréal pour y ouvrir

une branche de la maison de son père⁶. Fabre passa 1822 à Paris afin de s'initier au métier de libraire. En 1823, avec l'aide de Bossange, il ouvrit ce qui deviendra la première vraie librairie au Québec, connue sous le nom de Librairie Française, ou Librairie Edouard-Raymond Fabre.

En 1828, Fabre s'associa à Louis Perrault; leur relation devait se terminer en 1835; Fabre n'approuvait pas du fait que Perrault préférait dépenser sa part des profits plutôt que de la réinvestir dans l'affaire. Il épousa Luce Perrault en 1826 et à partir de l'année suivante, il circula dans les cercles patriotes montréalais, auxquels il avait été initié par son beau-frère, Charles-Ovide. Il fut impliqué dans les élections de 1827 et dans la mission de Viger, Neilson et Cuvillier à Londres en



Fabre⁷

1828. Il devint bientôt une des grandes influences sur Louis-Joseph Papineau, et ses bureaux servirent de lieu de rencontre des patriotes jusqu'en 1838. Schull l'appelle "the mild bookseller, the well-loved

Edouard Fabre". [Schull, p. 39]

JOSEPH ADOLPHE PERRAULT (1816-1843), le quatrième des enfants de Joseph Ovide, était médecin.

HENRI-ALPHONSE GAUVIN (1815-1841), le fils de **Joseph** Gauvin-Dufour et de Marguerite Barsalou, était le frère de Sophie Gauvin (1802-1877), l'épouse de Julien Perrault. Gauvin était médecin, et il deviendra un des "violents" de la rébellion de 1837.

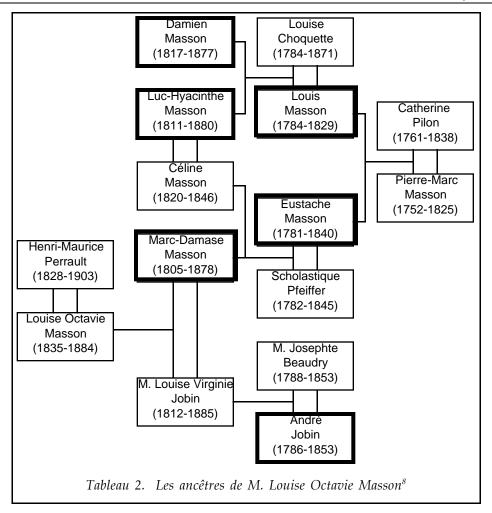
Le dernier membre de ce groupe est François Tavernier (1792-1869), petit-fils de Julien Tavernier dit Sanspitié (1720-1756), qui était le grand-père maternel d'Isidore Iulien Perrault. Comme Gauvin, il sera un des leaders militaires de la rébellion de 1837.



Le deuxième groupe de patriotes sont ancêtres de la mère de Joseph-Ovide Perrault, M. Louise Octavie Masson. Comme on peut le voir au Tableau 2, la plupart sont descendants de Pierre-Marc Masson (1752-1825) et de Catherine **Pilon** (1761-1838). Un de leurs fils, **Eustache Masson** (1781-1840), était

⁶ Hector Bossange, futur beau-frère d'E.-R. Fabre, sera aussi associé de Benjamin Papineau, frère le Louis-Joseph.

⁷ Tous les croquis de patriotes reproduits ici sont de J. J. Girouard, notaire et patriote, qui les dessina en 1838 alors qu'il était incarcéré avec eux au Pied-du-Courant. Un certain nombre ont été reproduits dans [Girouard]. Il en existe apparamment aussi un de Louis Perrault, qui ne paraît pas dans cette collection.



cultivateur à Ste-Geneviève, puis marchand a St-Clément de Beauharnois.

Eustache épousa Scholastique Pfeiffer (1782-1845) et leur fils **Marc-Damase Masson** (1805-1878) épousa **M. Louise Virginie Jobin**. Ardent patriote, Eustache sera ruiné par la rébellion. Marc-Damase sera marchand, comme son père, puis banquier.

Un deuxième fils de **Pierre-Marc Masson**, Louis Masson (1784-1829), eut à son tour deux fils, Luc-Hyacinthe Masson (1811-1877) et Damien Masson (1816-1877) qui furent tous deux patriotes. Louis fut un des premiers patriotes, organisant dès 1827 une comité dans le comté de Deux-Montagnes pour protester contre les abus de pouvoir du gouvernement, et pour encourager d'autres comtés à faire de même. Il mourut avant la rébellion. Son fils Luc-Hyacinthe fut



⁸ Ce tableau n'indique pas le lien entre André Jobin et sa troisième épouse, Louise Amélie Masson (1804-1838), fille d'Eustache Masson et de Scholastique Pfeiffer.

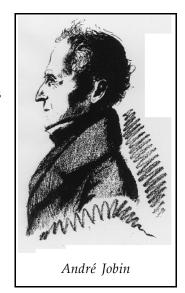
reçu médecin en 1833, et pratiqua quelque temps à Beauharnois avant de s'établir à Saint-Benoit.

André Jobin (1786-1853), le grand-père maternel de M. Louise Octavie Masson, né à Montréal, fils de François Jobin et d'Angélique Sarrère dit Lavictoire, devint notaire en 1813. Patriote en vue à Montréal au cours des années 1820-30, il fit partie, avec Fabre, du comité qui prépara les instructions de la mission de Viger, Neilson et Cuvillier à Londres en 1828. Il fut nommé directeur de la Maison de l'Industrie en 1829 et juge de paix en 1830. Il s'installa à Ste-Geneviève en 1834. Jobin se maria la première fois en 1808 à

M. Josephte Beaudry (1788-1816). De 1816 à 1823, il est marié à Anne Archambault. En 1824, il épouse M. Amélie Masson, fille d'Eustache et de Scholastique Pfeiffer.

Comme on peut le constater, presque tous ces patriotes avaient moins de 30 ans en 1837. Ils étaient tous de la région de Montréal et tous membres des professions libérales ou marchands. Leur participation se limitera à la rébellion de 1837 – tous seront morts, exilés, ou en prison au cours de celle de 1838.

La seule exception est le seul patriote du côté des Beaubien: Louis Jean Baptiste Casgrain (1769-1858), de Québec, fils de **Jean-François Baptiste Casgrain** (1716-1802), du Poitou, le premier Casgrain à venir au Canada et ancêtre de Joseph Beaubien et de Joséphine



Larue par deux des filles de son fils **Pierre Casgrain**. Louis Jean Baptiste Casgrain fit des études au Petit Séminaire de Québec, où ses confrères comptaient Louis Bourdages et Pierre Bédard. Il choisit quand même de devenir cultivateur à St-Athanase, sur les bords de la rivière Chambly. Excellent menuisier et charpentier, il fut chargé de la direction de la construction des casernes de Chambly en 1812-15.

Les Bureaucrates

Deux des fils du **Rev. John Stuart**, le premier évêque anglican de Kingston, et de **Jane O'Kill** jouent des rôles de premier plan dans notre récit. James Stuart et **Andrew Stuart** furent tous deux avocats et officiers judiciaires de l'administration au cours des rébellions de 1837 et de 1838.

James Stuart

JAMES STUART (1780-1863) étudia le droit à Québec dans le cabinet de Jonathan Sewell⁹, alors procureur général du Bas-Canada, et fut admis au barreau en 1801. Il devint secrétaire du lieutenant-gouverneur, Robert Shore Milnes, qui le nomma solliciteur général en 1805, alors qu'il n'avait que 25 ans. Il fut élu à l'Assemblée pour le comté de Montréal Est en 1808. Le gouverneur Craig refusa de le nommer procureur général, suivant la démission de Sewell, et Stuart, homme au tempérament bouillant, lui fit savoir qu'il n'appréciait pas la façon dont il avait été traité. Craig le remercia comme solliciteur général en 1809, en faveur de Stephen Sewell, le frère de Jonathan.

Stuart jura de se venger de Jonathan Sewell. Réélu en 1811, il devint un des leaders du parti Canadien, le prédécesseur du parti Patriote. Il se servit de sa position pour mener une attaque contre Sewell et le juge en chef de la Cour du banc du roi, James Monk, les accusant d'avoir usurpé des droits de l'Assemblée en changeant les procédures judiciaires. Nommé président d'une commission d'enquête sur le sujet, il rédigea son rapport, présenté en 1814.

Son rapport souligna un problème inhérent à un système où le droit civil français doit être administré par des cours de droit commun britannique: la pratique permettant aux juges de faire la loi en l'interprétant est étrangère à l'esprit du droit civil, et les juges abusaient en fait des droits de la législature. Mais le langage outré de Stuart, son refus de reconnaître les bonnes intentions des juges ou de proposer une alternative pratique condamnèrent son rapport à l'oubli.

Au début des années 20, il passa au parti bureaucrate et fut un des chefs du mouvement d'union des deux Canadas. Il défendit la cause à Londres en 1823, soulignant non seulement ses bénéfices économiques mais aussi l'importance d'assimiler les canadiens-français.

⁹ "Sewell était l'âme damnée du parti anglais. La fameuse chanson de l'époque contenait un couplet à son adresse:

Si le juge Jonathan Nous fut donné par Satan – du juge jusqu'au bourreau –

mangeur de curés et de Canadiens." [Filteau, p. 34]

Et si sa chère famille Les deniers du peuple pille C'est la faute à Papineau Jamais la nationalité canadienne-française n'eut de pire ennemi.... En 1804, il tenta de

faire décréter l'abolition des paroisses catholiques... Sous Craig, reconnaissant l'impossibilité d'angliciser les Canadiens, il proposa de les noyer par une immigration intense, puis, en 1822, par l'Union des deux Canadas, la confiscation au profit du gouverneur du droit de nommer les curés, la spoliation des biens des Sulpiciens pour en appliquer les revenus au soutien des écoles anglaises protestantes. C'était un vrai

Le gouverneur Dalhousie le nomma procureur-général en 1825, et le convainquit de se présenter pour élection à l'Assemblée où il pourrait représenter l'Exécutif. Il fut élu dans le comté de William Henry, mais il fut constamment harassé par les Patriotes pour les contradictions entre ses positions courantes et celles qu'il avait défendues dans le passé. En reconnaissance de ses services, il fut nommé au Conseil Exécutif en 1827, poste qu'il occupa jusqu'en 1841. Il fut cependant battu à l'Assemblée par Wolfred Nelson en 1827.

Comme procureur général, il mena la cause gouvernementale contre le Séminaire de St-Sulpice, niant son existence légale et donc son droit à sa propriété, une grande partie de l'île de Montréal. Il s'opposa aussi au régime seigneurial, et en particulier à la création d'une nouvelle seigneurie en faveur d'Hertel de Rouville, un des héros de la guerre de 1812.

Andrew Stuart

Comme son frère James, **Andrew Stuart**, arrière-grand-père de **Joseph Beaubien**, étudia le droit et devint un des plus fameux avocats du Bas-Canada. Il défendit Pierre-Stanislas Bédard qui avait été emprisonné par le gouverneur Craig en 1810, aux côtés de Blanchet et de J. T. Taschereau, pour avoir publié le journal libéral *Le Canadien*. Il défendit aussi le Séminaire de St-Sulpice contre le gouvernement – et son frère James – qui voulait lui enlever ses terres. Il s'était associé à Henry Black, et ils eurent plusieurs étudiants distingués, dont le patriote Robert Shore Milnes Bouchette (fils du géographe Joseph Bouchette et filleul du gouverneur Robert Shore Milnes).

Andrew Stuart représenta le Parti Canadien à l'Assemblée pour la Basse-Ville de Québec de 1814 à 1820, et pour la Haute Ville de 1820 à 1830. Comme son frère, son appui pour le Parti Canadien était en grand partie dû à sa position en faveur de plus grands pouvoirs pour une assemblée législative élective, y compris le pouvoir d'approuver les subsides. Il ne quitta le parti que quand sa loyauté envers l'Angleterre entra en jeu.

Les frères Stuart devinrent tous deux d'excellents et d'éloquents avocats, mais Andrew était de nature plus généreuse. Il se plaça plus souvent du côté des accusés, et ses plaidoyers démontrent plus de compassion que ceux de son frère aîné.

Les Loyalistes

John Davidson (1779-1856) est est l'arrière-grand-père maternel de **Herbert Hingston Benington**. Né près de Dundee, en Écosse, il servit dans l'armée britannique contre Napoléon avant d'émigrer au Canada en 1817. Il s'installa en 1819 à Dundee, à quelques kilomètres de la frontière américaine, tout près

d'où elle croise le fleuve Saint-Laurent. Son épouse, Helen Ogilvie¹⁰, et ses quatre enfants, dont **John Davidson Jr.**, vinrent le rejoindre en 1820. Il fut un des premiers écossais à s'établir dans la vallée de la Châteauguay, où il fut marchand et juge de la paix à Dundee.

Les Chouayens

Filteau dit des Chouayens:

"Le qualificatif datait de loin et avait un sens sarcastique. On s'en était servi au temps de Montcalm comme un terme de dérision pour désigner certains soldats qui avaient flanché à la prise du fort Chouaguen, prononcé Chouayen par le peuple. Les Chouayens étaient fort peu nombreux. Les Patriotes les haïssaient davantage encore que les plus violents bureaucrates, et les chansonniers les stigmatisaient et les désignaient au mépris populaire."

Augustin Cuvillier

Augustin Cuvillier (1779-1849) était le fils d'Augustin Cuvillier, un marchand

et boulanger de Québec, et d'Angélique Miot. Il épousa Marie-Claire Perrault, soeur cadette d'Isidore Julien Perrault (voir le Tableau 1).

Il devint un des plus importants marchands, importateurs et encanteurs de Montréal, et associé de plusieurs marchands britanniques. A partir du début du siècle, il commença à se servir Si Mondelet est apostat, Cuvillier un renégat, Heney, Quesnel et leur suite, S'ils prêchent le "statu quo" C'est la faute à Papineau

(rengaine populaire)

du nom d'Austin, comme sobriquet et forme anglicisée, éventuellement même en français.

Son commerce eut ses hauts et ses bas. Certaines de ses propriétés furent saisies en 1808, 1813 et 1815. En 1811, il créa une société sous le nom de sa femme, la Mary C. Cuvillier & Co.¹¹

Helen Ogilvie fit le voyage de l'Ecosse à la ville de Québec sur le navire Phoebe. Un de ses compagnons de voyage fut William Lyon Mackenzie, en route vers le Haut-Canada, et le leadership de la rébellion dans cette province.

¹¹ Cuvillier et Joseph M. Perrault jouèrent un rôle important dans l'histoire du théâtre à Montréal. En 1807, ils transformèrent en théâtre un immense magasin sur la rue St-Sacrement où ils accueillirent la troupe Les Jeunes Messieurs Canadiens. Cette troupe, fondée par le brigadier-général Allan MacLean de Montréal en 1780, fonctionna de façon intermittente jusqu'en 1817. Bien qu'animée surtout par des huguenots français et des britanniques, un de ses principaux organisateurs fut PIERRE-LOUIS PANET (1761-1812), avocat, notaire, membre du premier conseil exécutif en 1791, et cousin de **Jean-Antoine Panet**. Les Jeunes Messieurs Canadiens montèrent la première de *Colas et Colinette*, le premier opéra canadien, composé par Joseph Quesnel en 1789. Pour plus de détails voir [Bourassa].

Il participa à la guerre de 1812, atteignant le rang de capitaine des Chasseurs Canadiens, mais résigna sa commission après s'être vu refuser une promotion. La notice nécrologique d'Isidore Julien Perrault fait état "d'une mission confidentielle, de la part des autorités militaires de ce pays" dont furent chargés Cuvillier, Perrault, et Louis Foucher de Châteauguay.

En reconnaissance de ses services, il fut décoré et reçut 800 acres dans le comté de Huntingdon. Il s'y présenta comme candidat du parti Canadien en 1809, et fut finalement élu en 1814. Il devint une des étoiles du parti et un de ses experts sur l'économie locale et les finances publiques. En 1821, il fut membre d'une commission chargée de négocier le partages des droits de douanes avec le Haut-Canada. Tout au cours des années 20, Cuvillier et John Nielson se firent apôtres de la responsabilité fiscale et dénoncèrent les tendances de l'Assemblée de trop dépenser sur les travaux publics. En 1824-1825, il présida un comité qui négocia avec le gouverneur un budget qui devint le modèle des demandes de son parti.

Ayant failli dans ses efforts de fonder une banque coloniale, il participa à la fondation de la Banque de Montréal en 1822, mais des difficultés financières en 1823 et en 1826 lui firent rompre ses relations avec la Banque. En 1818, il fut un des fondateurs de la Montreal Fire Insurance Company, dont il devint président en 1820.

A partir de 1822, il lutta activement contre l'union des deux Canadas.

Quand le gouverneur Dalhousie refusa en 1827 d'accepter l'élection de Papineau comme président de l'Assemblée, ce fut Cuvillier qui proposa qu'elle dénonce cette action. Il fut ensuite envoyé par l'Assemblée à Londres, avec Neilson et Viger, pétitionner contre l'administration du gouverneur¹³. A Londres, il décrit longuement l'état économique et fiscal de la colonie, et appuya le système seigneurial, l'usage du droit civil français, et l'institution d'un pouvoir judiciaire indépendant et efficace. Il s'opposa à l'institution d'une aristocratie coloniale et au changement de la constitution de 1791 sans l'approbation des gouvernés. Le rapport du comité des communes reçut favorablement la plupart des demandes des délégués, et toutes celles concernant les finances publiques.

¹² C'est à cette époque qu'on trouve John Davidson essayer à plusieurs reprises d'obtenir des fonds publics pour la construction de routes dans la vallée de la Châteauguay.

Pendant son absence, Cuvillier confia le soin de son commerce et de sa famille à Joseph Masson, un important marchand de Montréal. Masson achètera la seigneurie de Terrebonne, dont il sera le dernier seigneur. Bien que de souche différente des Masson dont nous avons déjà parlé, sa mère, Suzanne Pfeiffer était la soeur de Scholastique Pfeiffer, l'épouse de notre ancêtre Eustache Masson de Ste-Geneviève. Joseph Masson et son épouse seront responsables de l'éducation à Montréal de Louis Riel. Leur fils, Louis-Rodrigue, deviendra lieutenant-gouverneur du Québec.

A son retour au Canada, Cuvillier demanda être nommé agent de la colonie à Londres, un poste qui lui aurait sans doute été très lucratif. Mais Papineau décida en faveur de Viger. Ce ne fut qu'une des causes de l'aliénation croissante de Cuvillier et de Papineau. Le Parti Patriote se tournait de plus en plus vers des objectifs plus politiques qu'économiques, tel que la création d'un Conseil législatif élu. Contre les Patriotes, Cuvillier défendit en 1830 la Banque de Montréal.

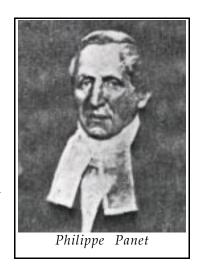
Charles Eusèbe Casgrain

Charles-Eusèbe Casgrain (1800-1848), fils de **Philippe Casgrain** et de **Marguerite Bonenfant**, neveu de Louis Jean Baptiste Casgrain q.v., et beau-frère de Philippe Panet, q.v., fut admis au barreau en 1824 et élu représentant de Kamouraska à l'Assemblée en 1830.

Les Modérés

Philippe Panet

Philippe Panet (1791-1855), le grand-père maternel de Joséphine Larue, était le fils de Jean-François Panet et de M. Louise Badelard. Panet, père, fut notaire, longtemps orateur de l'Assemblée, et un des fondateurs du journal Le Canadien. Philippe fut admis au barreau en 1807. Il eut une carrière militaire distinguée, servant sous les ordres de Salaberry à Châteauguay; il prit sa retraite en 1833 comme lieutenant-colonel de la milice. Il représenta le comté de Northumberland à l'Assemblée de 1820 à 1824, et ensuite celui de Montmorency de 1830 à 1832. Mais c'est comme juge de la Cour du banc du roi pour le district de Québec qu'il jouera son rôle le plus important dans notre histoire.



Les racines des troubles

Les causes des rébellions de 1837-8 demeurent même aujourd'hui un sujet controversé. Comme le mouvement séparatiste des années 1960, le mouvement patriote est mû par un nombre de pressions diverses, et souvent contradictoires. Mais certaines des conditions qui exacerbèrent les tensions entre les patriotes et le gouvernement de la colonie sont suffisamment claires.

Le régime de gouvernement sous l'Acte Constitutionnel de 1791 établit une Assemblée élective, mais dont le seul pouvoir était de refuser l'octroi des subsides. Le gouverneur, nommé par le Colonial Office de Londres, était l'autorité suprême au pays. Il était conseillé par un Conseil spécial et par un

Conseil exécutif, dont il nommait tous les membres. Le Conseil spécial consistait exclusivement de britanniques mais on trouvait une minorité de canadiens au Conseil exécutif. Le caractère anti-démocratique de cette forme de gouvernement était de plus en plus évidente, surtout si on la comparait aux systèmes de gouvernement aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Bon nombre de canadiens et quelques britanniques s'unirent en faveur d'un conseil exécutif élu, et même d'un gouverneur élu. La majorité des britanniques s'y opposaient, craignant devenir dominés par la majorité canadienne.

Le gouverneur contrôlait **la liste civile** – tous les postes rémunérés à même les taxes. La grande partie de ces postes étaient attribués aux membres du parti anglais. L'Assemblée pouvait, en principe, en refuser l'octroi, ce qu'elle fit à plusieurs reprises, forçant le gouverneur d'obtenir des crédits à Londres, ou de passer outre aux pouvoirs de l'Assemblée.

L'administration de la justice était fréquemment marquée de graves cas de conflits d'intérêts de la part des juges, qui ne se gênaient pas pour occuper simultanément des postes législatifs ou exécutifs, de poursuivre leur pratique privée, de charger des droits aux avocats qui se présentaient devant eux, et de reconduire arbitrairement les causes, afin d'augmenter les honoraires que pourraient charger les avocats impliqués, souvent leurs amis.

Le **système seigneurial français** avait été maintenu après la conquête. Le seigneur était propriétaire de la terre, qu'il louait à ses censitaires en échange de redevances; la terre du colon passait de père en fils, étant subdivisée au besoin. Le gouvernement octroya en franc et commun soccage de nouvelles terres en dehors des seigneuries; ce fut l'origine des *townships* tout le long de la frontière des Etats-Unis. Ces terres furent surtout réservées aux immigrants des îles britanniques, et la migration des canadiens en leur direction fut limitée par le refus du gouvernement de permettre à l'église catholique de s'y établir et d'y percevoir la dîme. Plusieurs réformistes prônèrent l'abolition du régime seigneurial –qui ne se fera qu'en 1856 – mais Papineau, seigneur de Petite-Nation, s'y opposa toute sa vie.

Les **immigrants britanniques** arrivèrent en grand nombre, mettant mise sur le commerce et les nouvelles terres. Ils insistèrent de plus en plus pour qu'on impose aux canadiens catholiques leurs lois, leur langue, et leur religion. Les marchands britanniques dominèrent le commerce extérieur du Canada.

Le **choléra** frappa le Canada pour la première fois en 1832, venant des Indes au Canada par la Grande Bretagne. La médecine, évidemment, n'y put rien. Les canadiens proposèrent un régime strict de quarantaine des immigrants, mais les anglais et leur gouvernement refusèrent de l'imposer, y voyant une entrave à leurs droits économiques.

La situation économique de la colonie périclita au cours des années 20 et 30. Les méthodes agricoles des canadiens étaient archaïques – on commençait tout juste à réaliser les bénéfices de la rotation des cultures et des engrais. Plusieurs récoltes désastreuses se suivirent et la famine fit des ravages, surtout dans les campagnes. Les nouveaux colons britanniques dans les townships, au courant des nouvelles techniques, eurent beaucoup plus de succès.

L'appauvrissement des terres et l'augmentation des redevances seigneuriales, surtout de la part des nouveaux seigneurs anglais, accrurent la tension entre seigneurs et censitaires.

Le gouvernement tente de mettre la main sur les **biens des Jésuites**, jusqu'ici dévoués à l'éducation des catholiques, et d'en détourner les bénéfices à la couronne.

Les **droits de la langue française** dans les écoles et à l'Assemblée, et ceux de la **religion** et de l'église catholiques, continuèrent de diviser la population.

Les canadiens éduqués se dirigeaient en grande majorité vers les **professions libérales** et la prêtrise, mais l'économie locale ne pouvait en supporter qu'un certain nombre. Les tensions augmentèrent quand les postes du service civil leurs furent largement interdits.

La population du Haut-Canada était de beaucoup inférieure à celle du Bas-Canada. Le Haut-Canada se donna la mission de canaliser les ressources de l'intérieur du continent et les produits de l'agriculture de l'ouest vers les marchés européens, pendant que le Bas-Canada continua d'orienter son économie vers la consommation et l'exportation des ses propres produits – ce fut la continuation de l'éternelle dispute au Canada entre le commerce et la colonisation. Le Haut-Canada s'endetta auprès des banques de Londres pour développer la voie maritime du Saint-Laurent; par les années 30 son crédit fut épuisé et il lorgna les ceux qui deviendraient disponibles s'il était uni au Bas-Canada plus populeux et sans dette. Plusieurs tentatives de définition d'un régime équitable de partage de droits de sur le Saint-Laurent échouèrent.

A partir des années 20, **l'union des deux Canadas** fut perçue par un bon nombre des britanniques comme la solution aux maux politiques, économiques et sociaux de la colonie. Elle favoriserait l'assimilation des canadiens et réglerait le problème de la dette du Haut-Canada, mais elle ne pourrait être partie d'une solution démocratique que si on donnait au Haut-Canada une représentation disproportionelle à sa population.

Plusieurs de ces causes – la démocratisation du régime politique, le rejet de l'union des deux Canadas, la préservation du droit civil français, et les droits de la langue française à l'école et à la législature – devinrent les étendards non seulement du mouvement Patriote, mais aussi de modérés et canadiens et britanniques. Même parmi les Patriotes, l'abolition du système seigneurial et

la réforme agraire ne purent faire l'unanimité mais étaient largement reçus par les britanniques.

La période allant de 1831 à 1837 fut jonchée de gaffes de la part des ministres à Londres et marquée par l'intransigeance et l'impatience des chefs Patriotes. La coalition des années 20 entre la grande majorité des canadiens et un bon nombre de britanniques prônant le gouvernement responsable – dont les frères Stuart – s'écroulera au début des années 30. Le sage Garneau écrira:

"[...] M. Neilson voyant l'entraînement de la majorité et ne voulant pas suivre M. Papineau jusqu'à l'extrémité, s'était séparé de lui depuis quelque temps. Plusieurs Canadiens, membres marquants de la chambre, en avaient fait autant, comme MM. Quesnel, Cuvillier, Duval, et quelques autres. Ces hommes éclairés dont l'expérience et le jugement avaient un grand poids, reconnaissaient bien la justice des prétentions de la majorité, mais ils craignaient de risquer ce qu'on avait déjà obtenu. Lord Goderich avait fait des concessions et des réformes dont 'on devait lui tenir compte si l'on faisait attention aux préjugés enracinés du peuple anglais contre tout ce qui était français et catholique. Plus tard à mesure que l'on parviendrait à détruire ces préjugés, l'on demanderait la continuation de ces réformes, et la puissance croissante des Etats-Unis doit il fallait que l'Angleterre pesat les conséquences tout anglo-saxons qu'ils étaient, aiderait fortement à la rendre juste à notre égard. M. [Elzéar] Bédard, M. Neilson et M. Papineau étaient les trois hommes d'état les plus éminents qu'eussent encore eus le Canada. La séparation de M. Neilson et M. Papineau était un vrai malheur pour le pays. L'éloquence, l'enthousiasme de l'un étaient tempérés par le sang froid et les calculs de l'autre, dont l'origine ne permettait point le même emportement contre l'infériorité dans laquelle on voulait tenir les canadiens-français. Tous deux avaient l'âme grande et élevée. Tous deux étaient presque des amis d'enfance, et avaient toujours combattu ensemble pour les mêmes causes. M. Cuvillier, M. Quesnel étaient de leur côté des hommes libéraux, mais modérés, aimant leur pays et jouissant d'un caractère qui faisait honneur à leurs compatriotes." [Garneau, p. 231-2]

Peu à peu, l'incompréhension de Londres poussa les chefs Patriotes vers des positions de plus en plus proches de la subversion des institutions politiques, et finalement de l'indépendance par la voie des armes. Mais le tempérament et la formation militaire leur faisait défaut, sans oublier du manque de préparation, d'armes, et de munitions pour leurs. Les conséquences ne pouvaient être que désastreuses.

Chronologie 1831-1841

Cette chronologie s'inspire de celle de Leclerc mais j'ai amplifié les passages indiquant le rôle des membres de la famille et laissé tomber certains événements secondaires dans lesquels ils ne paraissent pas impliqués. J'ai aussi ajouté un peu de détail afin de fournir au lecteur suffisamment de contexte pour lui permettre de mieux comprendre les principaux événements. La section qui suit reprendra leurs activités après l'Acte d'Union.

- 15-1-1831 Le gouvernement fait arrêter deux journalistes, Ludger Duvernay, de *La Minerve*, et Daniel Tracey, du *Vindicator*, pour déclarations diffamatoires. Fabre vient en aide à Duvernay et à sa famille.
- En chambre, Cuvillier propose de rendre électif le poste de gouverneur. "Dans les anciennes colonies le gouverneur était choisi par élection et ce pourrait être un des moyens les plus efficaces de remédier aux désordres qui règnent chez-nous". La proposition, beaucoup trop radicale pour l'époque, était irréalisable, et les paroles de Cuvillier n'eurent aucune suite.
- Londres offre d'abandonner le contrôle sur presque tous les revenus, en échange d'une liste civile de £19,000, votée pour la vie du roi. "Cette réserve loin d'être exorbitante paraissait assez raisonnable, et elle allait diminuer de jour en jour par les progrès du pays et l'augmentation de ses richesses. Cependant la chambre refusa de l'accepter, grande faute due à l'entraînement d'autres questions qui avaient déjà fait perdre la liste civile de vue. Si le gouvernement eût fait quelques années plutôt ce qu'il faisait maintenant, tout se serait arrangé" [Garneau, p. 217]
- fin 1831 Cuvillier, John Neilson et Dominique Mondelet s'opposent au Bill de Fabrique présenté par Louis Bourdages au nom des Patriotes. Ce bill aurait donné aux laïcs le pouvoir de contrôler les finances de l'église.
- Fabre est membre fondateur de la Maison Canadienne de Commerce et secrétaire de sa première réunion à laquelle participent ses amis Côme-Séraphin Cherrier, Pierre-Dominique Larocque, et Pierre-Dominique Debartzch. Cette société visait à permettre aux canadiens d'unir leur pouvoir d'achat et d'éviter de faire affaires avec les marchands britanniques. Cuvillier brille par son absence.
- Philippe Panet est nommé juge de la Cour du banc du roi pour district de Québec
- 21-5-1832 Lors d'une élection partielle à Montréal, Cuvillier appuie Stanley

Bagg contre le candidat Patriote, Daniel Tracey. Magistrat depuis 1830, Cuvillier est un des responsables du recours à l'armée britannique pour mettre fin à une émeute. Jobin, magistrat lui aussi, s'y oppose. L'armée ouvre le feu sur la foule, tuant trois partisans Patriotes. Cuvillier est vilifié par les dirigeants Patriotes. Jobin assiste aux funérailles publiques des victimes et aide à monter la preuve qui résultera en l'arrestation des officiers en charge. En novembre, il est élu à un comité protestant les événements du 21 mai. Pour ces activités, il est dému comme juge par le gouverneur Aylmer en 1833, mais rétabli dans ses fonctions par le gouverneur Gosford en 1837.

1832

Le choléra éclate pour la première fois au Canada et fait 6,000 morts à travers le Bas-Canada. Dr Pierre Beaubien est officier de santé de la ville de Montréal jusqu'en 1836.

11-1832

Après au moins trois ans à Londres pour se défendre d'accusations de "fraude dans son élection à William-Henry, de partialité, d'exaction en exigeant des honoraires sur les commissions des notaires sans autorité; d'avoir prêté son ministère à la compagnie de la baie d'Hudson contre le locataire des postes du roi qu'il devait défendre en sa qualité d'officier de la couronne" (Garneau, p. 216), James Stuart est remercié de ses fonctions de procureur général par le secrétaire colonial, lord Goderich. Il en appelle sans succès à lord Stanley, le successeur de Goderich. Stanley lui offre le poste de gouverneur de Terre-Neuve, mais Stuart refuse et retourne à la pratique du droit en 1834. Lord Selkirk et la Hudson's Bay Company sont parmi ses clients.

1833

Cuvillier dénonce à l'Assemblée la demande des Patriotes pour un Conseil législatif élu.

17-2-1834

Lord Stanley refuse les demandes des Patriotes. "Sa Majesté veut bien ne voir dans le mode projeté que le résultat d'une extrême légèreté." Bédard dépose en chambre les 92 résolutions, le programme politique du parti Patriote. On y réclame en particulier l'électivité des corps exécutifs, le droit à la chambre de voter toutes les dépenses publiques, et l'accès accru des canadiens aux postes exécutifs. Cuvillier et C.-E. Casgrain sont deux des six canadiens à s'y opposer. Neilson déclare en chambre:

"La constitution en tout pays est la règle de conduite pour toutes les parties et la sauve-garde de la liberté de chacun.[...] Nous nous trouvons dans des circonstances différentes de celles des pays où il y a eu des changements. En Angleterre et aux Etats-Unis, qu'on a cités, des changements ont été opérés par le peuple, non par suite d'un goût pour la réforme, mais parce que

les rois eux-mêmes voulaient violer la constitution. La ligne de démarcation est bien distincte: ils combattaient pour des droits qui existaient, et nous, nous voulons renverser ceux qui sont établis."

Le gouverneur proroge l'assemblée en affirmant que la population ne partageait pas les vues de ses représentants. Garneau observe:

"Cette dernière observation était des plus imprudentes. C'était inviter les membres qui avaient voté pour les 92 résolutions à prouver au gouverneur qu'ils exprimaient les sentiments de la masse du peuple: et c'est ce qu'ils firent en organisant partout une agitation générale qui aboutit à l'insurrection." [Garneau, p. 240]

- Jobin déménage à Ste-Geneviève et agite en faveur des 92 résolutions.
- Fondation de la Banque du Peuple, la première banque devant servir les canadiens. Fabre signe l'acte d'association avec Louis-Michel Viger, Jacob DeWitt et Joseph Roy. Il est nommé trésorier de la banque, qui ouvre ses portes en 1835. Dr Pierre Beaubien fait parti du conseil d'administration. La Banque du Peuple deviendra en fait la trésorerie de la révolution¹⁴.
- Cuvillier appuie la fondation d'une association des adversaires des Patriotes à Montréal. Il propose la reconnaissance du lien entre le Canada et le Royaume Uni.
- 16-6-1834 Nouvelle invasion de typhus, qui se répand par toute la province. Avant de disparaître en septembre, elle fera 6000 victimes chez les catholiques seulement. Les patriotes dénoncent le gouverneur et l'Exécutif, qui avaient tué la loi de la quarantaine, présentée la session précédente.
- 22-6-1834 Première célébration de la St-Jean-Baptiste, sous la présidence de Jacques Viger. George-Etienne Cartier écrit pour l'occasion "O Canada, mon pays, mes amours".
- 4-9-1834 Fondation du Comité central et permanent, un organisme central d'information et de direction pour le soutien des revendications canadiennes qui se réunit dans la librairie de Fabre. Papineau en est l'âme, mais C.-O. Perrault et Gauvin étaient des habitués. Hector Fabre, fils d'Edouard-Raymond, décrit le cercle comme "très ouvert, très libéral" et tolérant d'opinions diverses sauf que "Il fallait être Patriote, n'aimer que les Patriotes, ne voir que les Patriotes, sans

¹⁴ Quand, après les troubles, la Banque du Peuple se bâtira un édifice, c'est Henri-Maurice Perrault qui en sera l'architecte.[Richard]

cela on était suspect et l'on nous faisait grise mine... Il ne fallait danser, dîner, s'amuser, se marier, qu'entre Patriotes". Les Perrault ont certainement pris cet avis à coeur.

10-1834 Elections générales au Bas-Canada. Les candidats favorables aux 92 résolutions remportent 77 des 88 sièges à l'Assemblée législative. Cuvillier quitte la politique. La campagne est très violente. Andrew Stuart, qui avait quitté le parti Patriote pour le parti anglais, et C.-E. Casgrain sont battus. Pour le parti Patriote, C.-O. Perrault est élu dans Vaudreuil et Louis Lacoste¹⁵ est élu dans Chambly. Pour le parti anglais, William Power¹⁶ est élu dans

Gaspé. L'Exécutif ne compte aucun Patriote, mais D.-B. Viger, Dessaules et quelques autres siègent au Conseil législatif.

Fabre et Louis Perrault terminent leur association

Fondation de l'Union Patriotique de Montréal. Fabre y participe avec D.-B. Viger, DeWitt, Roy, Auguste-Norbert Morin, O'Callaghan, Asselin et Ouimet. Les buts de l'association sont ceux du parti Patriote: obtenir le gouvernement responsable, améliorer les moyens de communication dans la colonie, obtenir une administration de la justice prompte et économique, et s'opposer aux interventions du Colonial Office, du Treasury et du War Office britanniques. Fabre en est nommé trésorier.

10-1835 Une commission d'enquête britannique arrive à Québec pour étudier les problèmes du Bas-Canada et y trouver une solution. Lord Gosford, le nouveau gouverneur, se montre très conciliant. C.-O. Perrault écrit "N'importe ce qui arrive, Gosford vient de faire preuve de bonnes dispositions". La révélation prématurée des instructions de Londres à la commission, défavorables aux canadiens, et que Gosford avait tout fait pour garder secrètes, renforce la position de Papineau.

Jobin est élu par acclamation à l'Assemblée pour le comté de Montréal.

Cuvillier est nommé directeur de la Bank of British North America, banque britannique qui contrôle une vaste partie des terres de la couronne au Bas-Canada.

1836 Andrew Stuart est élu à l'Assemblée pour la haute-ville de Québec

Louis Lacoste (1798-1878), un Patriote, était le père de Sir Alexandre Lacoste, futur juge en chef du Québec, et grand-père de Justine Lacoste Beaubien. Il sera nommé sénateur en 1867.

William Power, un avocat natif de Terre-Neuve, épousa Suzanne, fille de Philippe-Aubert de Gaspé.

et appuie l'union des Canadas.

AUTOMNE 1836

Les députés ajournent une réunion spéciale de la Chambre après seulement 13 jours de session, refusant d'y siéger tant que le gouvernement ne réformera pas la Constitution.

1837-1841

Cuvillier est président du Montreal Committee of Trade, le prédécesseur du Montreal Board of Trade.

6-3-1837

Londres proclame les dix résolutions Russell qui rejettent les 92 résolutions et retirent à l'Assemblée son seul pouvoir, celui de refuser de voter le budget. "Il est expédient... d'autoriser le gouverneur de ladite province à tirer et prendre [sans l'approbation de l'Assemblée]... telles sommes qui seront nécessaires pour parfaire le paiement [des sommes que la législature a refusé de voter depuis 1832]". Cuvillier et les Réformistes sont soudainement dépourvus de l'appui du Parlement de Londres.

7-3-1837

Assemblée populaire à Saint-Ours pour dénoncer les résolutions Russell

14-4-1837

Le *Vindicator* écrit: "Le sort en est jeté: le ministère britannique a résolu de marquer cette province du sceau de la dégrédation et de l'esclavage, et de la rendre réellement ce qu'elle passait déjà pour être: l'Irlande de l'Amérique du Nord... Mais il trouvera à ses dépens avant que plusieurs années se soient écoulées qu'il en a fait qu'un autre Massachussetts des colonies de l'Amérique du Nord... Privé ainsi de toute justice au delà de l'Atlantique; abandonné, rejeté par ceux en qui il a mis follement sa confiance, le peuple du Bas-Canada n'a plus qu'un devoir à remplir. Qu'il étudie l'histoire de la révolution américaine. Il y trouvera de la sagesse, de la consolation et de l'encouragement. Ses dominateurs anglais se reposent sur leur force brutale et rendus insolents par leur nombre, ont rejeté les leçons que donne cette histoire. C'est au peuple à profiter de la sagesse que ses dominateurs rejettent."

20-4-1837

La *Minerve* annonce la convocation d'une assemblée dans le comté de Richelieu "pour réprouver les mesures coercitives du parlement impérial".

21-4-1837

Le Vindicator écrit "Hurrah for agitation!"

7-5-1837 au 24-10-1837

Assemblées populaires dans toute la province, mais surtout dans le district de Montréal.

Les assemblées adoptent des résolutions préparées par le Comité central et permanent, et qui ont la forme d'une déclaration des droits de l'homme, inspirées par les modèles américains et français. Ils dénoncent les résolutions Russell, déconseillent la consommation d'articles importés, et encouragent la contrebande.

Papineau déclare "L'or est le dieu qu'ils adorent. Tuons leur dieu et nous les convertirons à un meilleur culte". On promulgue "le droit positif d'un peuple de se procurer des objets de luxe" par contrebande si nécessaire, dans le cas où les autorités leur refusent le droit de contrôler la collection et la distributions des droits de douanes. La Fontaine s'oppose, sinon à la contrebande, du moins à sa recommandation. Chaque comté établit un Comité permanent . Suivant l'exemple des réformistes du Haut-Canada, on prépare des pétitions à être présentées au "Congrès des libres et heureux Etats-Unis" demandant le libre échange. Les assemblées élisent des députés a une Convention Générale. Fabre y est élu.

"[...]La population [...] n'était nullement disposée à prendre les armes pour renverser le gouvernement de vive force. [...] Petit à petit, l'on augmentait ainsi de hardiesse jusqu'à ce que l'on commençât à inquiéter les hommes paisibles [...]" [Garneau, p. 271]

- 18-5-1837 Isidore Julien Perrault meurt à Montréal.
- 3-7-1837 La Chambre des Communes de Londres renonce aux résolutions Russell, et vote une somme pour solder les arriérés du gouvernement du Bas-Canada "quitte à se faire rembourser", dit lord Russell, "si la Chambre ne revient pas sur ses décisions précédentes." Thomas Storrow Brown, un des leaders Patriotes, affirmera plus tard qu'il n'y aurait pas eu de révolution si la Chambre avait adopté cette mesure le 6 mars.
- 24-8-1837 André Jobin démissionne comme juge de paix.
- 5-9-1837 500 jeunes gens de Montréal jettent les bases d'une société politique sous le nom de *Fils de la Liberté*, lors d'une assemblée à l'hôtel Nelson, sur la place Jacques Cartier à Montréal. Louis Perrault devient membre du Comité de Régie. Les Fils seront organisés en quatre sections dont la deuxième est placée sous la direction de Gauvin et la quatrième sous celle de François Tavernier.
- 5-10-1837 Le gouverneur proroge l'Assemblée qui a, une fois de plus, refusé de voter les subsides.
- 22-10-1837 Un millier de Fils de la Liberté font des manoeuvres dans les faubourgs de Montréal, en préparation de la réunion du lendemain à Saint-Charles.
- Grande assemblée des six comtés à Saint-Charles-sur-le-Richelieu.
 Parmi les figurants: 12 membres de l'Assemblée et un conseiller législatif. On prépare la convocation d'une convention nationale; Une colonne est élevée, surmontée du bonnet de la Liberté, et portant cette inscription: "A Papineau, ses compatriotes reconnaissants, 1837. "La grande appréhension de Gosford,

l'établissement d'une constituante, est à veille de s'accomplir. Papineau avait préparé "un document pour convocation des délégués et déclaration d'indépendance" à laquelle est jointe une lettre de C.-O. Perrault. Nelson affirme que les documents ont été jeté aux flammes quelques jours avant la bataille de St-Charles.

- 6-11-1837 Mandement de Mgr. Lartigue, évêque de Montréal, contre les Patriotes.
- 4-11-1837 Les Fils de la Liberté annoncent la tenue d'une réunion monstre Montréal.
- 5-11-1837 Les magistrats interdisent les parades à Montréal.
- Bagarre à Montréal entre les Fils de la Liberté et le Doric Club, association violente de loyalistes anglophones; les loyalistes saccagent les ateliers de Louis Perrault où est imprimé *The Vindicator*.
- 13-11-1837 Gosford renvoie 71 magistrats à Montréal dont il croit la loyauté suspecte et en nomme 27 nouveaux.
- 16-11-1937 26 mandats d'arrêt sont décernés à Montréal. François Tavernier est emprisonné à Montréal. Papineau et O'Callaghan avaient déjà quitté la ville. Jobin, dont la femme est malade, se cache pendant 5 mois jusqu'à la mort de celle-ci, puis se livre aux autorités le 3 mai 1838.
- 17-11-1837 Une bande de Patriotes armés réussit à libérer deux prisonniers, près de Chambly. "Puisque le bal est commencé, entrons tous dans la danse", s'écria T.S. Brown, général des Fils de la Liberté. "Oui", reprit H.-A. Gauvin, un de ceux qui venaient de lui communiquer la nouvelle, "allons à St-Charles et soyons des soldats!"
- 18-11-1837 Brown et Gauvin s'emparent du manoir du seigneur Debartzch à Saint-Charles et établissent un camp; un détachement de troupes sous le commandement de Wetherall quitte Montréal vers Chambly.
- 22-11-1837 Le général Gore quitte Montréal avec 500 hommes pour se rendre à Sorel; ils se mettent ensuite en marche pour rejoindre Wetherall à Saint-Charles.
- Cuvillier est major et commandant du 5ème bataillon de milice de Montréal. Comme magistrat, Cuvillier signe la réquisition pour l'assistance militaire autorisant les troupes britanniques de marcher sur St-Denis. Gore, à la tête de six compagnies d'infanterie et d'un détachement d'artillerie, attaque les Patriotes retranchés à St-Denis et commandés par Robert Nelson. A Saint-Denis, après sept heures de combats, Gore se retire laissant 6 soldats tués et 11 blessés.

Douze Patriotes sont tués, dont C.-O. Perrault qui meurt d'un coup de canon¹⁷; il y a aussi 8 blessés. Un jeune officier anglais fait prisonnier, George Weir, est abattu en essayant de s'échapper.

"Il dut sa mort à sa témérité autant qu'à un ordre imprudent de son commandant. Le Dr. Nelson, voyant de ses gens s'exposer mal à propos, demanda à son lieutenant d'aller les avertir. C'était une mission dangereuse car il fallait traverser le chemin public exposé aux balles anglaises. Pendant qu'il se trouvait au milieu du chemin, Perrault crut devoir en profiter pour faire le coup de feu. Il fut lui-même aussitôt frappé de deux balles, l'une au talon et l'autre à l'abdomen, et n'eut plus que la force de se traîner jusqu'à la maison du seigneur, un demi-arpent plus haut. C'est là qu'il mourut le lendemain au milieu d'atroces douleurs courageusement supportées." [Fauteux]

Fabre réussit à convaincre Papineau et O'Callaghan de fuir pour les Etats-Unis. Fabre lui-même se cache et fuit la justice jusqu'à la fin de 1838.

Un camp est établi dans la paroisse de Saint-Benoît (Deux-Montagnes), sous le commandement du suisse, Amury Girod.

- Sir John Colborne charge John Davidson, père, de lever un régiment de milice pour combattre l'insurrection. Les 600 hommes qu'il recrute, surtout parmi les fermiers immigrants, deviennent les Huntingdon Loyal Volunteers (parfois nommés Huntingdon Frontier Volunteers) dont Davidson est nommé lieutenant-colonel. Les trois compagnies sont situées à Russeltown, Covey Hill et Hemmingford. Davidson commande les milices de toute la région durant la première année. Au cours de la deuxième, les volontaires sont sous les ordres du colonel Campbell, des forces régulières. Les Volunteers ne participeront qu'à la bataille de St-Régis.
- 25-11-1837 Wetherall attaque les Patriotes retranches autour du manoir Debartzch à Saint-Charles. Après un combat de deux heures, les Patriotes doivent se rendre; on compte au moins 7 tués et 23 blessés du côté britannique et du côté des Patriotes, 28 tués et une trentaine de blessés.
- 30-11-1837 Wetherall et ses troupes rentrent triomphalement à Montréal,

¹⁷ Amédée Papineau, le fils de Louis-Joseph, raconte qu'alors que lui et son père étaient en exil à Burlington, Vermont en décembre 1837, il reçurent la visite de T. S. Brown. "Il portait moustache, & un habit de chasse deersham bleu, le même qu'avait Perrault au moment où il fut tué! [italiques dans l'original] Personne n'aurait dû se servir de l'habit du martyr, mais Brown moins que tout autre." [Papineau]

ramenant une trentaine de prisonniers et, comme trophée, la colonne de la Liberté érigée à Saint-Charles le 23 octobre.

Papineau traverse la frontière. Louis Perrault le suivra de peu et y demeurera 18 mois, pendant lesquels il sera actif dans les milieux réfugiés. Il s'était installé à Middlebury, Vermont.

- 1-12-1837 Gosford offre une récompense pour l'appréhension des chefs Patriotes: £1000 pour Papineau, £500 pour Nelson, Brown, O'Callaghan et sept autres, et £100 pour Louis Perrault, H.-A. Gauvin et sept autres, dont un Louis Gauthier qui n'a jamais existé.
- 5-12-1837 La loi martiale est proclamée à Montréal.

"[...] Le peuple commençant enfin à se remuer partout, s'assemblait dans les comtés, dans les villes et dans les paroisses, pour protester contre l'insurrection et assurer le gouvernement de sa fidélité. M. LaFontaine et M. Leslie s'apercevant maintenant comme bien d'autres qu'on s'était trop obstiné, descendirent à Québec pour prier lord Gosford de convoquer les chambres [...] mais il était trop tard de toute façon puisque l'assemblée aurait paru comme vaincue et le gouvernement comme vainqueur. C'était aux chefs à prévoir ce résultat, et à ne pas se mettre dans le cas de subir toutes les conséquences d'une défaite sans avoir réellement combattu; car les petits chocs qui venaient d'avoir lieu n'étaient que le fruit d'une agitation locale prolongée au-delà des bornes raisonnables, mais insuffisante pour amener un soulèvement en masse et une véritable révolution." [Garneau, p. 277]

- 12-12-1837 John Davidson Jr. est nommé adjudant des Huntingdon Loyal Volunteers. Son frère Alexander est capitaine, et James est quartiermaître.
- 14-12-1837 L'armée britannique, sous la direction du général Sir John Colborne, attaque le village de St-Eustache. Après la défaite des Patriotes, qui perdent au moins 70 hommes, on incendie le village. Luc-Hyacinthe Masson y est, et il tente sans succès de persuader Amury Girod, le général des forces Patriotes, de ne pas s'enfuir. Luc-Hyacinthe et Damien Masson tentent de passer aux Etats-Unis mais, trahis par le traversier, ils sont arrêtés et conduits au Coteau-du-Lac, puis de là à la prison de Montréal, le 16 décembre 1837.
- Les troupes britanniques avancent vers Saint-Benoît; les Patriotes déposent les armes et le village est complètement détruit. Colborne nie que ses troupes en aient été coupables, ayant donné l'ordre de brûler seulement les maisons des chefs, dont celles des Masson. Eustache Masson est ruiné.

"Après avoir pillé tout ce qui se trouvait dans la maison et les bâtiments d'une ferme, et s'être emparé de tous les animaux, les barbares faisaient déshabiller les hommes, les femmes et les enfants, que l'on laissaient presque nus à la porte de leur maison embrasée. Les dames Dumouchel, Lemaire, Girouard, et Masson ne furent pas exemptes; à peine resta-t-il à ces dernières de quoi couvrir leur nudité. Je ne sais encore comment ces infortunées dames ont pu survivre à tant de misères et de malheurs. On avait défendu, sous peine d'incendie, aux habitants de donner l'hospitalité à ces pauvres dames, et elles seraient mortes de froid, sans le courage de quelques bons citoyens qui leur offrirent un logement au risque de subir la vengeance loyale. Elles ont, néanmoins, montré une fermeté et un courage au-dessus de leur sexe, et paraissent avoir conservé leur santé, à l'exception de Mlle Olive Lemaire et de Mlle Cléophée Masson.[...] Quand à Mlle Masson, son frère, le docteur [Luc-Hyacinthe] Masson, vient d'apprendre qu'elle est dangereusement malade. "

"Cette jeune personne, dépouillée par les pillards d'une partie de ses vêtements, avait été chassée de chez elle dans cet état [...] Le froid qu'elle endura dans sa fuite était la cause de sa maladie, car ces infortunées dames furent obligés de marcher de nuit pour trouver un gîte, les Volontaires ayant menacé de brûler les propriétés de ceux qui leur donneraient asile"¹⁸

Deux fois, de sa prison, Luc-Hyacinthe, médecin, plaide avec les autorités pour qu'on lui permette d'aller porter les soins à sa soeur mourante. Ses lettres restent sans réponse et sa soeur meurt peu après.

Jean Casgrain est écroué à Montréal. Il sera relâché le 25-1-1839, grâce aux bons offices de son neveu, Charles-Eusèbe.

"Pendant les troubles de 1837, qui s'étendirent dans ses environs, et amenèrent là une rébellion ouverte, il embrassa avec une ardeur plus enthousiaste que réfléchie la cause des patriotes et se joignit aux insurgés. Ayant été pris les armes à la main il fut jeté en prison et aurait subi le même sort que les de Lorimier et tous les autres qui montèrent sur l'échafaud sans l'intervention efficace de son neveu, l'hon. Charles-E. Casgrain, de la Rivière-Ouelle, auquel il dût son salut. Grâce au crédit et à l'influence dont celui-ci jouissait auprès des autorités civiles et

¹⁸ Lettre du notaire J. J. Girouard à Auguste-Norbert Morin, datée le 28 avril 1838, citée par Richard.

militaires; grâce aussi à ses efforts et ses services efficaces pour apaiser la rébellion dans son district, il parvint à faire relâcher secrètement le prisonnier à condition qu'il s'effaçât de la scène et qu'il demeurât caché sous sa surveillance, à charge de répondre de sa personne et sa conduite. C'est dans ces circonstances que Jean Casgrain fut retiré à la Rivière-Ouelle, chez son autre neveu, le seigneur du lieu, où il demeura pendant plusieurs années, c'est a dire jusqu'a l'amnistie en 1845." [Casgrain, p. 30-31]

- 21-12-1837 Gosford donne le pouvoir à certaines personnes, dont C.-E. Casgrain, de faire prêter le serment d'allégeance aux sujets de Sa Majesté partout dans la province; quelques-uns refusent et sont arrêtés.
- 5-1-1838 Le président des Etats-Unis, Martin van Buren, réaffirme la neutralité de son pays.
- Cuvillier est fondateur et vice-président de l'Association Loyale Canadienne du district de Montreal. Celle-ci dénonce les leaders des rébellions et les partisans de l'union des Canadas, et appuie la réforme politique conforme à la constitution de 1791. Avec l'appui de Sir John Colborne, Cuvillier émet de la monnaie en papier pour payer les troupes. Il subira un revers financier important quand en 1837-38 la faillite d'un marchand montréalais lui coûtera £3000 et causera une perte de confiance en ses billets.
- 28-2-1838 Les Patriotes commandés par Robert Nelson et le Dr Côté entrent dans la province et s'arrêtent à Week's House. Vu l'inactivité de Papineau, Robert Nelson avait pris la direction du parti. Il proclame l'indépendance du Bas-Canada et l'établissement d'une république.
- 1-3-1838 Nelson et les Patriotes sont obligés de se retirer; l'armée américaine arrête Nelson et Côté.
- 27-3-1838 Suspension de l'Acte constitutionnel de 1791 et constitution d'un Conseil spécial. C.-E. Casgrain y est nommé.
- 27-4-1838 Imposition de la loi martiale dans le district de Montréal; 501 personnes, dont André Jobin, sont incarcérées à Montréal et accusés de trahison ou de menées séditieuses. Jobin ne sera jamais jugé.
- 5-1838 Réhabilité, James Stuart est nommé par Colborne au Conseil spécial.
- 27-5-1838 Arrivée de lord Durham, nouveau gouverneur, à Québec.
- I-6-1838 Durham remplace le Conseil spécial par un Conseil exécutif. James Stuart est nommé juge en chef du Québec, remplaçant Jonathan

Sewell.

18-6-1838

Huit des principaux chefs de l'insurrection, dont L.-H. Masson et H.-A. Gauvin, signent un premier aveu de culpabilité qui leur aurait permis de racheter par quelques mois d'exil la grâce de tous les autres détenus politiques. Leur aveu, qui se termine par "Nous implorons la bénédiction de Dieu sur Votre Seigneurie, et s'il existe un crime dans des vues élevées, nous confessons notre crime ici et nous avouons coupables" est jugé "extravagant d'héroïsme et de patriotisme" et rejeté par Durham.

23-6-1838 Damien Masson est libéré sous cautionnement de £1000.

26-6-1838 Un deuxième aveu est accepté. Les chefs déclarent cette fois:

"Excellence, Nous avons lieu de craindre que les expressions dont nous nous sommes servis dans une lettre que nous vous avons adressée, le 18 courant, peuvent avoir paru trop vagues et ambigües. Notre intention, Excellence, était d'avouer formellement qu'en poursuivant des fins chères à la grande masse de la population, notre conduite a eu pour effet de nous mettre sous le coup d'une haute trahison... Nous avons manifesté la volonté de plaider coupables... Nous nous mettons de nouveau à votre discrétion, et prions que la paix du pays ne soit pas mise en danger par le procès..."

28-6-1838

Proclamation d'amnistie pour tous les détenus sauf (a) L.-H. Masson, Gauvin et les autres chefs qui ont signé l'aveu du 26 juin (b) Louis Perrault et 15 patriotes réfugiés aux Etats-Unis (dont Papineau, O'Callaghan, Brown, Duvernay, et Cartier), et (c) les dix accusés du meurtre de George Weir.

3-7-1838

Les 8 chefs, dont L.-H. Masson et Gauvin, sont envoyés en exil aux Bermudes. Ils sont embarqués, menottes au poings, sur le *Canada* qui les conduira à Québec, d'où ils seront transportés aux Bermudes sur le *Vestal*. Ils donnent par écrit leur parole d'honneur qu'ils ne tenteront pas de s'enfuir. Nelson écrit du voyage "Si nous n'étions pas des déportés, on se croirait de grands personnages faisant un voyage de plaisir dans un vaisseau de guerre du Gouvernement..." Le *Vestal* arrive aux Bermudes le 24, mais le gouvernement local, conscient du fait que les Bermudes ne soit pas une colonie pénale, hésite à les laisser débarquer. On les admet enfin, le 28, "sous parole de ne point chercher à sortir de l'île."

16-8-1838

Le Parlement de Londres désavoue en entier l'Ordonnance d'amnistie. L'ordonnance était illégale parce que (a) les Bermudes n'étaient pas une colonie pénale et que Durham n'y avait aucune autorité (b) des peines avaient été décernées sans constat de tribunal et (c) l'interdiction de retourner au Canada sous peine de mort serait, au dire de lord Brougham "commettre un meurtre. Il ne pouvait y avoir rien de plus monstrueux." Un Bill d'Indemnité met à l'abri de poursuites les personnes qui ont mis ou fait mettre à exécution les dispositions illégales de l'Ordonnance.

- Amédée Papineau écrit dans son *Journal* "Melbourne lui-même avoua que partie de l'Ordonnance est illégale! Durham! Le grand homme d'état! Ha, ha, ha, ha, ha!!! Le Dr O'Callaghan apprenant ces nouvelles revient d'Albany à Saratoga. Il arrive dans le même char qu'Andrew Stuart, de Québec, agent des Loyaux & qui arrive d'Angleterre avec ces bonnes nouvelles pour ses bons amis."
- 18-10-1838 Louis Perrault rentre d'exil.
- 25-10-1838 Andrew Stuart est nommé solliciteur général du Québec, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1840.
- 26-10-1838 L'Acte de Désaveu et le Bill d'Indemnité sont promulgués aux Bermudes. Les exilés aux Bermudes sont libérés. Ils quittent les Bermudes vers le 1er novembre et mettent pied à terre à Hampton Roads, en Virginie, huit jours plus tard. L.-H. Masson s'établit a Fort Covington, NY, de l'autre côté de la frontière américaine de Dundee, Québec. Il ouvre un magasin avec son oncle Eustache Masson.
- 8-1838 à La deuxième rébellion se prépare dans le plus grand secret. L'association des Frères Chasseurs, société paramilitaire secrète, recrute au Québec mais se répand au Haut-Canada, et dans le nord des Etats-Unis.
- 3-11-1838 Une centaine de Patriotes à Châteauguay, sous le commandement du notaire Joseph Narcisse Cardinal et de Joseph Duquette prennent plusieurs prisonniers près de Beauharnois, dont John MacDonald¹⁹ et le seigneur Ellice. Ils se rendent ensuite à Caughnawaga dans l'intention d'obtenir des armes; Cardinal et Duquette sont faits prisonniers.
- 4-11-1838 Proclamation de la loi martiale par Colborne; Fabre est parmi ceux qui rejoignent La Fontaine à la nouvelle prison du Pied-du-Courant²⁰. Tous sont bientôt relâchés, sauf Viger qui s'obstine à recevoir un procès. Le Dr. Pierre Beaubien sera le médecin en chef de la prison de 1849 jusqu'à sa mort. Mère Gamelin, soeur de François Tavernier, et la fondatrice de l'Institut de la Providence,

¹⁹ John MacDonald, un immigrant écossais, pourrait être le gendre de John Davidson Sr.

²⁰ "Le geôlier, Mr. Ward, un étranger, se montra généreux & humain à l'égard des prisonniers; le Shérif, Roch de St-Ours, un compatriote, se montra plutôt une hyène qu'un ours… C'est un home féroce, vil, & méprisable." [Papineau, p. 128]

s'occupe des prisonniers. Elle est assistée de plusieurs femmes en vue, dont une Mme Gauvin²¹.

À Napierville, Robert Nelson proclame de nouveau l'indépendance du Bas-Canada devant 700 Patriotes en rang.

Catherine Pilon, l'épouse de Pierre-Marc Masson, meurt à Beauharnois. Une tradition veut qu'elle ait été enterrée sous le plancher de son foyer par son fils Eustache et son petit-fils Damase qui craignaient l'incendie de la maison. Une autre version veut qu'elle ait été enterrée derrière une barricade des Patriotes. Son acte de sépulture dit cependant qu'elle a été enterrée au cimetière de Beauharnois.

- 5-11-1838 Les Patriotes de Beauharnois se rendent au Camp Baker, près de Ste-Martine.
- 7-11-1838 300 Patriotes sous le commandement de Côté se dirigent vers Lacolle ou ils rencontrent les troupes régulières de Colborne. Après une demi-heure de combat, les Patriotes sont dispersés, laissant 8 morts.
- 8-11-1838 L'habeas corpus est suspendu dans la province.
- 8-11-1838 Joseph Adolphe Perrault est arrêté à Montréal. Il sera libéré sans procès le 6-12-1838.
- 9-11-1838 Les Patriotes s'attaquent aux Loyalistes retranchés à Odelltown mais ils doivent se retirer après deux heures de combat à cause de l'arrivée des volontaires de l'Isle-aux-Noix et de Hemmingford; on laisse plusieurs morts; Nelson se réfugie aux États-Unis.
- 9-11-1838 500 Patriotes du camp Baker attaquent 800 Réguliers à Beauharnois, en tuant deux. Les Réguliers se retirent mais Perrigo, leur chef, refuse de lancer les Patriotes en poursuite. Ce fut la seule victoire Patriote du conflit.
- 10:13-111838 Les rassemblements de Châteauguay, de Beauharnois, du camp
 Baker et de Napierville se dispersent devant l'approche des troupes
 de Colborne, du général sir John Macdonell et du général
 Clitherow. Plusieurs Patriotes en retraite tombent aux mains des
 Volontaires de Hemmingford, Hinchinbrook et Godmanchester.
- Lors des troubles de 1837, John Teed, un Americain, fut arrêté pour haute trahison et interné à la prison de Québec. Son avocat présenta une requête en vue d'obtenir une ordonnance d'habeas corpus. Le juge-en-chef étant absent et le juge Bowen étant malade, les juges Philippe Panet et Elzéar Bédard doivent se prononcer

²¹ Probablement **Marguerite Barsalou**, mère d'H.-A. Gauvin.

seuls. Or, le Conseil spécial avait suspendu la loi de l'habeas corpus par ordonnances du 23 avril et 8 novembre. Panet et Bédard les déclarent illégales, puisque le Conseil spécial, qui les avait votées, n'avait pas le pouvoir de suspendre les lois de la Législature du Bas-Canada. Les juges lancent un mandat de comparution destiné à Teed, que Colborne avait fait transporter à la Citadelle de Québec. Les juges condamnent le geôlier de la prison de Québec à être incarcéré pour avoir livré son prisonnier sans mandat de la cour. Ils rendent aussi un mandat de mépris de cour contre le commandant de la Citadelle, mais le mandat ne pourra jamais lui être servi.

Quelques jours plus tard, le juge Vallières de Trois-Rivières confirme le jugement des juges de Québec dans une cause semblable. Une troisième requête est plaidée devant les juges James Stuart, Bowen et Rolland. Cette fois, les juges ne peuvent s'entendre entre eux. Bowen et Rolland déclarent que l'habeas corpus ne fait pas partie de la loi du pays, et que le Conseil spécial peut donc la suspendre. Stuart déclare le contraire, mais que le Conseil peut la suspendre quand même.

Colborne casse leurs décrets et suspend Panet, Bédard et Vallières de leurs fonctions. Panet sera réinstallé en 1840.

- Ayant décidé qu'aucun tribunal ordinaire n'aurait pu rendre un verdict impartial, Colborne institue une cour martiale afin de juger les 108 accusés²². Le solliciteur général, Andrew Stuart, refuse d'assumer la poursuite au nom de la Couronne. Les solliciteurs des accusés ne sont admis au tribunal qu'à titre de spectateurs.
- 6-12-1838 Des 108 accusés, 9 sont acquittés et 99 condamnés à mort. Des 99, 12 seront exécutés, 58 déportés en Australie et 27 libérés.
- 24-12-1838 François Tavernier est arrêté de nouveau à St-Eustache pour propos séditieux. Il sera libéré sans procès le 31 janvier suivant.
- 11-2-l839 Présentation du Rapport Durham au Parlement de Londres. Durham propose la responsabilité ministérielle, un conseil législatif mieux composé, l'abandon de tous les revenus de la couronne en retour d'une liste civile suffisante, la responsabilité de tous les officiers du gouvernement de la législature sauf le gouverneur et son secrétaire, et l'indépendance des juges. Mais il recommande aussi l'union des deux Canadas.
- Durham retourne à Londres. Le Conseil Spécial est rétabli et James

²² Pendant la deuxième insurrection, on a arrêté 816 personnes à Montréal, 18 à Québec, 19 à Sherbrooke et 2 aux Trois-Rivières.

Stuart en est président. Il participe à la rédaction de l'Acte d'Union. Lord Gosford s'y opposa:

"Je ne crois pas que dans aucune de nos colonies, sa Majesté ait un peuple qui, par inclination, autant que par intérêt, ait plus de désir de rester sur un pied d'amitié et d'alliance avec l'Angleterre.[...] La partie du Bas-Canada agitée par les troubles n'embrassa jamais qu'une petite section du district de Montréal sur la rivière Richelieu. [...] Il y a [...] une certaine partie de la population anglaise [qui] a toujours aspiré à posséder la domination et le patronage du pays. [...] Je ne puis m'empêcher de regarder l'union des deux provinces que comme un acte des plus injustes et des plus tyranniques, proposé pour priver la province inférieure de sa constitution, sous prétexte d'actes de quelques hommes mal intentionnés, et la livrer, en noyant la population française, à ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine.[...] Je dois déclarer que tout cela vient d'une intrigue mercantile."

Gosford faisait allusion à la maison Baring de Londres, qui détenait la dette de plus d'un million de livres du Haut-Canada, alors que celui-ci ne pouvait plus faire face à ses engagements. Beaucoup de marchands, capitalistes, et membres du parlement y étaient intéressés.

- 21-2-1840 Andrew Stuart meurt à Québec.
- Eustache Masson meurt en exil à Fort Covington, NY. Il sera inhumé le 25 à Beauharnois. En 1852, lors de l'indemnisation des victimes de l'insurrection, les héritiers de sa femme reçurent £637.17.7 ce qui porte a croire que, bien qu'il ait supporté la cause des patriotes, il ne fit pas de coup de feu ni ne prit-il les armes; autrement cette réclamation aurait été rejetée par la commission des pertes.
- 23-7-1840 Sanction de l'Acte d'Union par le parlement de Londres. Il sera proclamé au Canada le 10-2-1841. Les deux Canada sont maintenant gouvernés par un parlement uni. Les 400,000 habitants du Haut-Canada et les 600,000 du Bas-Canada sont chacun représentés par 42 députés. Les pouvoirs du gouverneur sont accrus. Pour les partisans du gouvernement responsable, c'est faire un pas en arrière. Cuvillier, Neilson et D.-B. Viger s'opposent à l'Union, mais La Fontaine s'y résigne, affirmant qu'il devenait maintenant possible d'établir un parti fondé sur les principes de réforme plutôt que sur l'ethnie.
- Première élection de l'Assemblée sous l'Union. Cuvillier s'oppose toujours à l'Union et est élu dans le comté Huntingdon. En dépit

des réserves de La Fontaine à son égard, parce qu'il s'était opposé aux 92 Résolutions, Cuvillier, parfait bilingue et respecté par les milieux d'affaires, est élu président de l'Assemblée. Après une campagne violente, Jobin est battu dans Vaudreuil.

Et après...

Après l'Union, le calme revint au Canada et la plupart des chefs Patriotes parvinrent à retrouver leur place dans la société et à mener des vies actives et productives.

Edouard-Raymond Fabre se dévoua jusqu'en 1846 à favoriser le retour des Patriotes exilés. En 1843, il devint trésorier de l'Association de la Délivrance dont l'objectif était d'obtenir le retour des exilés; £2500 furent souscrites, et même le gouverneur Metcalfe y contribua. Il visita aussi Papineau à Paris. Quand ce dernier rentra au pays en 1845, Fabre l'encouragea à retourner en politique, ce qu'il fit, mais sans ses succès d'antan; Fabre souffrit longtemps de sa fidélité à Papineau. Par 1846, presque tous les exilés étaient de retour au pays, la plupart ayant bénéficié de nolle prosequi individuels; Lord Elgin décréta une amnistie générale en 1849, et William Lyon Mackenzie, qui n'avait pas reçu cette faveur, put maintenant revenir. En 1849, Fabre fut élu maire de Montréal; il se dévoua à l'assainissement des finances publiques et fut réélu par acclamation en 1850. Après une campagne très violente, il perdit la mairie à Wolfred Nelson en 1854, expérience d'autant plus pénible que son gendre, George-Etienne Cartier, fit une campagne active aux côtés de Nelson. Il fut président de la Société St-Jean Baptiste en 1850. Il mourut tragiquement du choléra le 16 juillet 1854.

Luce Perrault, son épouse survécut son mari de 56 ans et mourut en 1903 à l'age de 92 ans. Elle se dévoua toute sa vie aux oeuvres de bienfaisance, dont plusieurs de celles de Mère Gamelin – l'Association des Dames de la Charité, l'Asile de la Providence et l'Asile pour Femmes Agées.

La progéniture de Fabre et de Luce Perrault est remarquable. A part de sa fille, Hortense, qui épousa en 1846 Sir George-Etienne Cartier²³, un fils, Edouard-Charles, succéda à Mgr. Bourget comme évêque de Montréal et devint le premier archevêque de la ville en 1886. Beaucoup plus conservateur que son père²⁴, il réussit néanmoins à résoudre l'épineux problème de la création

²³ Bonenfant et Parizeau écrivent que les relations entre Fabre et Cartier devinrent plutôt tendues. L'élection de 1854 en fut une cause, mais le fait que Cartier prit pour maîtresse Luce Cuvillier (petite fille d'Austin?) n'a pas du aider.

²⁴ Il aurait critiqué, par exemple, le journal *Le Pays* fondé par son père après l'Union, comme "un véritable scandale pour ma paroisse".

d'une université et d'une école de médecine autonomes à Montréal²⁵. Un deuxième fils, Hector, fut journaliste, diplomate et sénateur.

Austin Cuvillier fut battu dans Huntingdon et dans Rimouski en 1844, s'étant opposé à Baldwin et à La Fontaine au sujet du contrôle du patronage. Il mourut de fièvre typhoïde en 1849. Laurette Perrault dit de ses enfants: "Une fille épousa George Lymes de Liverpool. Leur enfant unique, Clara, devint la femme de Napoléon Maret, duc de Bassano. Ils eurent trois filles: Pauline (non mariée), la comtesse de Viel-Castel, et Lady Blunt".

André Jobin retourna à l'Assemblée en 1843 et battit Viger en 1844. Il appuiera La Fontaine jusqu'à la retraite de celui-ci en 1851. Législateur actif, il s'occupa de réforme agraire, de réglementation des compagnies d'assurance et du développement du système routier de la région de Montréal. Elu le premier président de la chambre des notaires de Montréal en 1848, il s'aliéna ses collègues en proposant, en 1849, de resserrer les exigences concernant la rédaction et la conservation des actes notariés. Jobin sera aussi directeur de de la Banque d'Epargne de la Cité et District de Montréal, lancée par Mgr. Bourget, dont Dr. Pierre Beaubien a été un des fondateurs. Il est nommé inspecteur des écoles catholiques en 1852. En 1839, il se maria pour la quatrième fois à Elizabeth Dorval, qui lui donnera deux fils. Il est mort à Ste-Geneviève en 1853.

Louis Perrault reprit son travail d'imprimeur, mais sans grand succès. Après 1838, il eut à son emploi Joseph Guibord, qui innova dans l'imprimerie au Canada, mais qui est connu surtout comme ayant été le sujet d'une fameuse confrontation entre l'Institut Canadien et Mgr Bourget²⁶. Guibord était toujours contremaître chez Perrault au décès de celui-ci en 1866. Les Perrault nommèrent deux de leurs fils Louis Joseph Papineau Perrault et Charles Ovide Perrault.

Après la mort de son mari, Charles-Ovide Perrault, Mathilde Roy se remaria en 1840 à un homme que Fauteux appelle John Pratt, mais que Richard appelle Jean-Baptiste Prat, patriote, industriel, et richissime président de la Banque du Peuple.

Damase Masson rentra d'exil en 1839 et fonda la maison D. Masson et Cie, épiciers en gros et détail et importateurs, à l'angle des rues Notre-Dame et

La fondation d'une école de médecine à Montréal est un épisode aux aspects politiques et religieux très intéressants. Outre Mgr. Fabre, deux autres membres de la famille qui y ont joué des rôles de premier plan: le Dr. Pierre Beaubien et le Dr. Sir William Hales Hingston, grand-oncle de Herbert Benington.

Mgr Bourget avait interdit qu'on enterre les membres de l'Institut Canadien dans les cimetières catholiques. Guibord, un membre de l'Institut, mourut en 1869 et fut le premier frappé par l'interdit. L'Institut poursuivit l'évêque en justice et obtint gain de cause. L'évêque, cependant, eut le dernier mot: il déconsacra la partie du cimetière de la Côte-des-Neiges où Guibord reposait.

McGill à Montréal. Il fut élu au conseil de ville de Montréal en 1855 et nommé président du comité des finances. Il a contribué à la construction de l'aqueduc et d'autres travaux importants d'amélioration de la ville. Il fut un des principaux arbitres dans les expropriations jugées nécessaires pour l'établissement de Montréal et l'élargissement des rues. Il fut élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1858.

Avec plusieurs autres, Masson fut impliqué dans la fondation de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, mais aussi dans celle de la Merchants' Bank (avec, entre autres, l'armateur Hugh Allan). Bien qu'il fallut trois ans pour trouver le capital nécessaire, la Merchants' Bank prospéra et survécut à la crise du Canadien Pacifique, dans laquelle Allan fut impliqué et élargit ses opérations à l'échelle du Canada, jusqu'à ce qu'elle fut achetée par la Banque de Montréal en 1921.

Damase Masson fit construire une maison à l'angle sud-ouest des rues St-Hubert et Dorchester. Plus tard il construisit une maison à angle sud-ouest de l'avenue du Parc et Milton (361 Bleury) où il est mort. Parmi les témoins à sa sépulture étaient Sir Hugh Allan, R. A. R. Hubert (pronotaire de la cour supérieure), Côme-Séraphin Cherrier (leader patriote et cousin de Papineau), et Thomas Ostell (fils de John?).

Revenu au pays en 1842, Luc-Hyacinthe Masson s'établit à St-Anicet (Beauharnois) et devint marchand prospère. En 1844, il fut nommé douanier à Dundee. Il retourna à la politique en 1854, se faisant élire à l'Assemblée Législative dans Soulanges. Il sera ensuite député fédéral Conservateur de 1867 à 1862. Il mourut à St-Anicet en 1880. Le 8 juin 1839, toujours en exil, il avait épousé à Hogansburg, NY (près de Fort Covington), sa cousine Cécile (ou Célinie) Masson, fille d'Eustache Masson et de Scholastique Pfeiffer. Cécile mourut en 1846.

Damien Masson retourna à St-Benoit où il devint riche cultivateur. Il se présenta sans succès comme candidat au conseil législatif dans le comté de Mille-Isles.

En 1851, John Davidson déménagea de Dundee à Russeltown, où lui aussi sera douanier jusqu'à sa mort en 1856. Son fils, John Jr., ira s'établir dans la région de Sault-Sainte-Marie, Ontario, en 1850, où pendant 25 ans il sera un des pionniers de l'industrie minière au Canada.

Charles-Eusèbe Casgrain fut nommé ministre des travaux publics en 1846 et s'occupa de la construction d'abris pour les immigrants irlandais malades du typhus. Il mourra d'une fièvre en 1847. De son mariage à Anne Elizabeth Baby naquirent quatre enfants, dont Philippe-Baby Casgain (1826-1917), député fédéral de L'Islet de 1871-1892 et le biographe et généalogiste des familles Casgrain, Baby et Perrault; le littérateur, l'abbé Henri Raymond Casgrain (1831-1904); l'abbé Edouard Casgrain (1839-1917) de l'Ange Gardien; et Thomas Chase Casgrain, qui fut procureur général à Québec et ministre des postes à

Ottawa, et dont le fils Alexandre épousa Margaret Pinsonnault, petite fille de John Davidson, fils.

"Casgrain has been described by some authors as a mediocre politician or as an opportunist intent on pleasing the crown. Since he had married a woman who came from a family known since the conquest for its loyalty to the British crown, it would have been difficult or him to dissociate himself from the colonial authority. The *Memoires de famille* written by his wife many years after his death portrays Casgrain as a victim of the politics of his time whose conduct it was essential to justify to posterity. Despite the defense he remains an obscure figure in the political history of Lower Canada in the first half of the 19th century". [Lechasseur]

Jean Casgrain, sous la garde de son neveu Pierre jusqu'en 1845, fut le précepteur des abbés Casgrain. Il mourut à St-Mathias en 1858.

Et les autres?

Les rébellions de 1837-38 on eu lieu surtout dans la région de Montréal, et ce n'est donc pas surprenant qu'on y trouve une participation beaucoup plus intense de la part du côté Perrault de ma famille, qui y étaient très concentrés, que du côté Beaubien, citoyens de la région de Québec. Le premier Beaubien à s'établir à Montréal fut le Dr. Pierre, dont nous avons parlé. Même le mariage de Joseph Beaubien à Joséphine Larue a eu lieu à Québec.

Des membres de ma famille qui étaient d'âge au Canada, quels sont ceux qui n'ont pas laissé de traces en 1837-8? Le cas le plus frappant est sans doute celui de **Philippe Aubert de Gaspé**. En tant que seigneur, avocat, et homme public, il aurait pu être un personnage en vue lors des troubles. Sa formation l'y prédisposait certainement: il avait été confrère de Papineau au Séminaire de Québec. Il étudia le droit chez Jonathan Sewell avant d'être admis au barreau en 1811. Il pratiqua le droit jusqu'en 1816, quand il devint shérif du district de Québec. Mais il s'était endetté et fut trouvé coupable de défalcation et destitué de ses fonctions de shérif en 1822. A la mort de son père en 1823, il se réfugia avec ses 7 enfants au manoir de St-Jean-Port-Joli, où il dut rester sous la menace de ses créanciers pendant 14 ans. Il fut finalement emprisonné pour dettes le 29 mai 1838 – entre les deux rébellions – et libéré par acte de parlement en octobre 1841, après l'Acte d'Union.

Il reste quelques membres de la famille dont les positions me sont inconnues: **Hubert Nazaire Larue** (ca. 1806-1871) – le père du **Dr. Hubert Larue** – un négociant de Québec; **Alexis Brunet** (1813-1893) – grand-père paternel de Laure Yvonne Brunet, l'épouse de Joseph Ovide Perrault – un avocat, qui vivait probablement à Ste-Geneviève; et **Samuel Brazier** – grand-père maternel de Laure Yvonne Brunet – décédé en 1852 et enterré dans un cimetière militaire, qui serait venu au Canada dans l'armée britannique.

SOURCES

Ouvrages Généraux

Jean -Paul Bernard (ed.), Les Rébellions de 1837-1838: les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens. Montréal: Boréal Express, 1983.

Jean -Paul Bernard, 2100 noms de Patriotes, avec leur profession et leur âge, dans Bernard (ed.)

Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, ca. 1937. Réédition, Montréal: Editions Aurore, 1975.

F. X. Garneau, Histoire du Canada, vol. 3. Québec: Fréchette, 1848.

Félix Leclerc, 1837-1838, dates et événements. Dans Bernard (ed.), pp. 91-135.

Report of the State Trials, before a general court martial held at Montreal in 1838-9: exhibiting a complete history of the late rebellion in Lower Canada. (2 vols) Montreal: Armour and Ramsay, 1839.

Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec*, 1760-1850. Montréal: Fides, 1966.

Amédée Papineau, Journal d'un Fils de la Liberté, 1839.

Joseph Schull, Rebellion, Toronto: Macmillan, 1971.

Robert Sellar, The history of the county of Huntingdon and of the seignories of Châteauguay and Beauharnois, Huntingdon: Gleaner Press, 1888.

Benjamin Sulte, *Histoire des canadiens-français*, 1608-1880, vol. 8. Montréal: Société de publication historique du Canada, 1884.

Mason Wade, The French Canadians, vol 1, Toronto: Macmillan, 1968

Ouvrages Biographiques

Philippe-Baby Casgrain, Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault, édition intime, 1898.

Dictionnaire Biographique du Canada, Québec: Presses de l'Université Laval.

<u>Sujet</u>	<u>Biographe</u>	<u>Volume</u>
Beaubien, Dr. Pierre	Bernier, Jacques	XI
Cartier, Sir George-Etienne	Bonenfant, J. C.	X
Casgrain, Charles-Eusèbe	Lechasseur, Antonio	VII
Cuvillier, Augustin	Monet, J. & Tulchinsky, G.J.J.	VII
Fabre, Edouard-Raymond	Roy, Jean-Louis	VIII
Fabre, Mgr. Edouard-Charles	Young, Brian	XII
Jobin, André	Greenwood, F. Murray	VIII
Lacoste, Louis	Audet, Louis-Paul	X
La Fontaine, Sir Louis-Hippolyte	Monet, Jacques	IX
Masson, Joseph	Ouellet, Fernand	VII
Masson, Luc-Hyacinthe	Désilets, André	X
Masson, Marc-Damase	Désilets, André	X

Panet, Philippe	Vachon, Claude	VIII
Papineau, Louis-Joseph	Ouellet, Fernand	X
Perrault, Louis	Roy, Jean-Louis	VIII
Stuart, Sir Andrew	Cyr, Céline	XII
Stuart, Sir James	Kolish, Evelyn	VIII
Tavernier, Emélie (Mère Gamelin)	Jean, Marguerite	VIII
Viger, Denis-Benjamin	Ouellet, Fernand & Lefort, André	IX

Gérard Parizeau, La Chronique des Fabre, Montreal: Fides, 1960

J. J. Perrault et L. B. Perrault, Dictionnaire Généalogique des Familles Jean-Julien Perrault et Laurette Beaubien.

Louis Richard, La Famille de Pierre Masson, manuscrit 1954.

Autres sources

André-G. Bourassa, La culture française dans l'axe Montréal-New York au XVIIe et XVIII siècles. La filière théâtrale, Annuaire Théâtral, no. 13-14, 1993, pp. 111-172. Disponible sur le WWW à

http://www.er.uqam.ca/nobel/c2545/index.htm

Appendice: Les ancêtres de Raymond Perrault

